

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque (société Nièvre AGRISOLAIRE, communes de DIROL et de GERMENAY)

De : Vladislav D

Date : 15/10/2022 15:24

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous sommes extrêmement préoccupés par le projet solaire de Dirol-Germenay : la transition écologique, certes nécessaire, ne peut pas se faire au mépris de... l'écologie, ni, plus gravement, du bon sens !

Vous savez à quelle vitesse se poursuit en France l'artificialisation des sols : dans ce contexte, il est urgent de redéployer les projets solaires sur des surfaces *déjà* artificialisées (toits, hangars, zones commerciales, etc.)

En outre, alors que nous voyons poindre la fin de la sécurité alimentaire, il est parfaitement suicidaire de supprimer de si grandes surfaces agricoles.

C'est sans compter avec les problèmes avérés de pollution des eaux, les risques d'incendie au moment où les sécheresses se multiplient, ou l'étrange montage financier dans lequel la collectivité ne moissonne que bien peu de bénéfices sur cette opération.

Au vu de tous ces arguments et des nombreux autres qui vous sont détaillés de toutes parts, il est manifeste qu'en cette affaire, l'écologie a bon dos.

Nous ajoutons tout de même le saccage patrimonial et touristique d'une région dont les deux revenus sont justement l'agriculture et le tourisme : faut-il transformer des vallées entières pour qu'elles n'aient plus pour seule fonction possible que de produire de l'électricité, au détriment de toutes leurs autres fonctions ? Pouvons-nous agir pour le bénéfice de quelques-uns seulement et au détriment du plus grand nombre ?

Nous comptons sur votre analyse évidemment attentive et avisée de ce dossier.

Cordialement,

Marie et Vladislav D (- 58140 Lormes)